



OBJECTIFS

Former le personnel désireux d'accéder au métier d'agent de sécurité événementiel, en remplissant les conditions du décret à paraître et du livre VI du Code de la Sécurité Intérieure.

PRÉ-REQUIS

- Avoir 18 ans
- Carte d'identité française ou titre de séjour sur le territoire français depuis plus de 5 ans
- Faire un test de compréhension de la langue française B1 ou détenir un diplôme français de fin de 3^{ème}, minimum
- En application du livre IV du code de la Sécurité Intérieure, une autorisation préalable du CNAPS (Conseil national des activités privées de sécurité) est requise pour s'inscrire à la formation. Cette autorisation est valable 6 mois
- Carte vitale
- Casier judiciaire de moins de 3 mois du pays d'origine pour les personnes en titre de séjour traduit en français

SUIVI ET ÉVALUATION

Évaluation :

- 1 fois par semaine pour l'individualisation du parcours stagiaire

La Formation CQP PSGE est validée par un examen assuré par un jury composé de 3 membres :

- Un président de jury choisi par le certificateur
- Deux jurys professionnels de la sécurité privée ou fonction publique

Questionnaire à choix multiples et mise en situation pratique (examen sur une journée) :

« un scénario de filtrage et un scénario d'appréhension effectué en équipe avec un APS titulaire de la carte professionnelle APS »

En cas d'ajournement, le candidat garde le bénéfice des épreuves acquises pendant 5 ans sous certaines conditions.

COMPETENCES DEVELOPPEES

- Unité de valeur 1 – secourisme
- Unité de valeur 2 – juridique
- Unité de valeur 3 – gestion des conflits
- Unité de valeur 4 – stratégie
- Unité de valeur 6 – modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier
- Unité de valeur 7 – sensibilisation aux risques terroristes
- Unité de valeur 8 – professionnel
- Unité de valeur 9 – palpation de sécurité et inspection des bagages à main
- Unité de valeur 12 – module événementiel spécifique
- Unité de valeur 13 – module gestion des situations conflictuelles dégradées

Public : Postulant en entreprise de sécurité

Dates / lieux : Consultez www.bcformation.com pour obtenir les plannings de chaque site

Intervenants : Formateurs expérimentés disposant des qualifications et formations conformes à l'arrêté du 1^{er} juillet 2016

Responsable pédagogique : Rachel KEBIR – 09 86 24 32 24

Durée : 106 heures (hors examen) dont 35 heures en distanciel possible

Tarif : nous consulter

Nombre de stagiaires : 4 à 15 personnes (inter)

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap (nous consulter pour connaître les modalités)

Délais d'accès : 2 semaines

Financement : CPF, Pôle Emploi, OPCO, Individuel (paiement en 6 fois)

Modalités : Blended learning possible (présentiel et distanciel)

Taux de réussite totale : 81%*

Taux de réussite partielle : 19%*

Moyens pédagogiques :

Matériel de palpation
Matériel de secourisme
PC Sécurité équipé vidéosurveillance+ SSI
Diaporama et vidéos
Matériel d'incendie

Débouché : Emploi dans les métiers de la prévention et de la sécurité lors de grands événements

Poursuite de parcours : Modules complémentaires pour accéder au diplôme d'Agent de Prévention et de sécurité

- Salarié d'une entreprise de sécurité

MODULE JURIDIQUE

Environnement Juridique de la Sécurité Privée

- Connaître le Livre VI de la Sécurité Intérieure et la convention de branche
- Connaître les dispositions utiles du Code Pénal
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées
- Connaître les principes de la République Française

MODULE TECHNIQUE

Surveillance et gardiennage :

- Savoir accueillir et contrôler les accès
- Maîtriser un poste de contrôle de sécurité
- Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes

Événementiel :

- Gestion de l'événementiel
- Inspection visuelle et palpation de sécurité.
- Maîtrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation
- Identifier les acteurs d'un événement
- Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements

MODULE GESTION DE CONFLITS

- Gérer les conflits
- Application du code de procédure pénal dans le cadre des missions de l'APS

MODULE ATTITUDE PROFESSIONNELLE

- Maîtriser les techniques d'information et de communication
- Préparation d'une mission
- Savoir transmettre les consignes et les informations

MODULE STRATEGIQUE

Gestion des Premiers Secours

- Savoir mettre en œuvre les gestes élémentaires de premier secours conformément à la réglementation en vigueur éditée par l'INRS (SST)

Gestion des risques, des situations conflictuelles et des situations conflictuelles dégradées

- Savoir analyser les comportements conflictuels, résoudre un conflit et gérer une situation conflictuelle
- Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes

Transmission des consignes et informations

- Transmettre des consignes / Réaliser une remontée d'information
- Connaître l'outil informatique

MODULE SUR LES RISQUES TERRORISTES

Prévenir et secourir

Prévention

- Connaître et définir les différents risques et menaces terroristes
- Connaître les niveaux de risques associés
- Connaître les différents matériels terroristes
- Développer ses réflexes de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
- Entretenir sa culture de la sécurité
- Sécuriser une zone, protéger et se protéger soi-même
- Secourir
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention

Secours

- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger
- Notion de « secourisme tactique »

DOCUMENTS A FOURNIR

Documents à fournir pour la demande d'autorisation préalable et l'inscription :

- Photocopie couleur carte d'identité ou titre de séjour (pour les personnes sur le territoire français depuis plus de 5 ans)
- Carte vitale
- Casier Judiciaire de moins de 3 mois du pays d'origine pour les personnes en titre de séjour traduit en français
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois